



## Dispositif expérimental de prévention Retrait-Gonflement des Argiles (RGA)

*Protéger votre maison face  
aux mouvements de sols argileux.*

### QUEL EST LE BUT DU DISPOSITIF RGA ?

- Prévenir l'apparition de désordres structurels de votre maison.
- Bénéficier d'un accompagnement administratif, technique, sécurisé.
- Proposer une aide financière pour réaliser les diagnostics et les travaux préventifs, calculée selon vos conditions de ressources.

### LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER !



Vérifier la présence ou non de fissures à l'intérieur de votre maison.

2 Contacter le Service Prévention RGA de Tarn-et-Garonne

### QUI EST CONCERNÉ PAR CE DISPOSITIF ?

- Les propriétaires occupants de résidences principales, de plus de 15 ans, non mitoyennes, de moins de 2 étages.
- Les maisons situées en zones de fort aléa au RGA, qui ne présentent pas de désordres architecturaux, ni de fissures sur les murs intérieurs de plus de 1mm.

### SERVICE PRÉVENTION RGA 82

Permanence téléphonique les mardis et jeudis matin.

**05 63 03 60 92**

[preventionRGA@tarnetgaronne.fr](mailto:preventionRGA@tarnetgaronne.fr)